



Direction régionale de la Chaudière-Appalaches

PAR COURRIEL

Thetford Mines, le 3 août 2020

Madame Monique Gélinas
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques de l'environnement (BAPE)
140, Grande Allée Est, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

Objet : Question du 27 juillet 2020 – Projet de la ligne d'interconnexion des Appalaches-Maine

Madame,

Dans une correspondance du 27 juillet dernier, la commission du BAPE pour le dossier en objet a interpellé le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) concernant la question complémentaire suivante :

Comment la présence d'une ligne de transport électrique à haute tension influence la valeur des propriétés situées à proximité? Veuillez déposer la documentation disponible à ce sujet, dont le Ministère dispose.

Voici la réponse du MAMH :

Il n'y a pas d'étude faite sur le sujet disponible au MAMH. Toutefois, une revue de la littérature portant sur les impacts possibles de certains projets a été effectuée par la Direction générale de la fiscalité et de l'évaluation foncière et est disponible en pièce jointe.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Original signé par :

Simon Castonguay
Conseiller aux opérations régionales – Volet Aménagement du territoire